



Pullet Growers
of Canada

Éleveurs de poulettes
du Canada

ÉLEVEURS DE POULETTES DU CANADA

Rapport annuel 2021



**Pullet Growers
of Canada**

**Éleveurs de poulettes
du Canada**

**LES ÉLEVEURS DE POULETTES DU CANADA
555 BOUL. ROLAND-THERRIEN, BUREAU 100
LONGUEUIL, QUÉBEC J4H 3Y9
info.secretariat@epc-pgc.ca**

TABLE DES MATIÈRES

AVIS DE CONVOCATION	2
ORDRE DU JOUR.....	3
MOT DU PRÉSIDENT.....	4
PROCÈS-VERBAL DE LA 15 ^E ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE	6
RAPPORT D'ACTIVITÉS 2021	10
STRUCTURE DE GOUVERNANCE POUR L'EXERCICE 2021	12
MISE EN ŒUVRE DU PLAN STRATÉGIQUE 2019-2023	13
PLAN STRATÉGIQUE 2019-2023 (SOMMAIRE EXÉCUTIF)	17
ÉTATS FINANCIERS – 31 DÉCEMBRE 2021	18
DÉTAILS FINANCIERS	24
REVENUS PROVENANT DES PROVINCES POUR 2021.....	25
BUDGET 2022	26
NOTES.....	27



AVIS DE CONVOCATION

AVIS DE CONVOCATION 16^E ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES ÉLEVEURS DE POULETTES DU CANADA

Par la présente, vous êtes convoqués à :

Assemblée générale annuelle des Éleveurs de poulettes du Canada
qui se tiendra

Le mardi 22 mars 2022, à 13 h HAE

À
The Westin Ottawa
11 Colonel By Drive
Ottawa (Ontario) K1N 9H4

Salle de réunion : Newfoundland / Nova Scotia

L'objet de l'Assemblée générale annuelle est de :

1. Recevoir et examiner le rapport du président du conseil d'administration pour l'exercice financier ayant pris fin le 31 décembre 2021;
2. Recevoir et examiner les rapports d'activité des comités du conseil d'administration pour l'exercice financier ayant pris fin le 31 décembre 2021;
3. Recevoir et examiner l'avis au lecteur de l'auditeur indépendant désigné et les états financiers pour l'exercice financier ayant pris fin le 31 décembre 2021;
4. Nommer l'auditeur indépendant pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2022;
5. Nommer des administrateurs, conformément aux règlements (par les représentants provinciaux membres);
6. Traiter de toute autre question pouvant être valablement soumise à l'assemblée.

Veuillez confirmer votre présence à cette réunion à info.secretariat@epc-pgc.ca.

Nous comptons sur votre présence et votre apport à cette réunion.

Cordialement,

François Jacques
Président

ORDRE DU JOUR

Ordre du jour de la 16^e assemblée générale annuelle

Éleveurs de poulettes du Canada

Le 22 mars 2022 à 13 h

Salle Newfoundland/Nova Scotia

Le Westin Ottawa

11 Colonel By Drive, Ottawa (Ontario) K1N 9H4

Ordre du jour

1. Mot de bienvenue et ouverture de l'assemblée
2. Présentation du conseil d'administration 2021 et du personnel
3. Procès-verbal de la 15^e assemblée générale annuelle
4. Rapport d'activités 2021
5. États financiers 2021
6. Année financière 2022
7. Nos priorités et plan d'action 2022
8. Divers
9. Mot de clôture et levée de l'assemblée

MOT DU PRÉSIDENT

Chers éleveurs de poulettes, producteurs d'œufs et partenaires de l'industrie,

C'est avec grand plaisir que je présente le rapport annuel 2021 des Éleveurs de poulettes du Canada (EPC). Ce rapport fait le point sur les activités menées en 2021 et sur les priorités de l'organisation pour 2022.

Pour les EPC, l'année 2021 a été principalement marquée par notre implication dans les discussions et la planification entourant le développement d'une méthode d'audit pour le volet poulettes du Programme de soins aux animaux. Nos administrateurs profitent de chaque occasion pour faire valoir les problèmes auxquels sont confrontés les éleveurs de poulettes dans ce processus, principalement à travers leur participation au Comité de gestion de la production (CGP) des Producteurs d'œufs du Canada (POC) et à l'Équipe du projet de remaniement du Programme de soins aux animaux. Cela comprenait une réunion conjointe entre le conseil d'administration des EPC et le CGP des POC (à la suite de l'atelier des EPC sur le Programme de soins aux animaux pour les poulettes tenu en décembre 2020) où la nécessité d'élaborer un protocole pour mesurer les installations de poulettes a été identifiée comme une première étape vers l'élaboration d'une méthode d'audit pour les installations de poulettes.

L'équipe des EPC a également travaillé d'arrache-pied pour communiquer plus largement la mission de l'organisation et les besoins des éleveurs de poulettes, que ce soit par des communications directes avec les agences gouvernementales ou d'autres actions visant à accroître la visibilité des EPC auprès d'un plus grand nombre d'intervenants (site Web, profil dans un magazine spécialisé, etc.).

L'année a également été marquée par des arrivées importantes. Notre directrice générale, Mme Katia Colton-Gagnon, et notre adjointe administrative, Mme Stéphanie Ménard, sont en congé de maternité depuis le printemps dernier et devraient être de retour plus tard cette année. Entre-temps, du personnel intérimaire (M. Renaud Sanscartier) a été fourni par l'Union des producteurs agricoles, et je les remercie d'avoir rapidement accéléré le rythme et permis à l'organisation de continuer à avancer efficacement.

En 2022, les EPC poursuivront la mise en œuvre de leur plan d'affaires 2019-2023. Les administrateurs continueront de collaborer avec les POC pour concevoir et développer des méthodes et des procédures d'audit normalisées pour les poulaillers. Entre autres priorités, les EPC entendent également initier une étude sur le coût de l'élevage des poulettes dans différents systèmes d'élevage, et rejoindre un plus grand nombre d'acteurs par une diffusion plus large de ses communications et des investissements ciblés. L'année à venir apportera sûrement de nouveaux défis et opportunités et j'ai hâte de les relever avec notre équipe, nos membres et nos partenaires. La résilience dont a fait preuve la chaîne d'approvisionnement des œufs de table depuis le début de la pandémie de Covid-19 est une belle illustration de la capacité d'adaptation de nos producteurs et de nos organisations, et je suis convaincu que ces qualités seront essentielles pour surmonter les nouveaux défis provoqués par la découverte de cas de grippe aviaire dans les provinces de l'Atlantique à la fin de 2021.

Enfin, je tiens à remercier les administrateurs des EPC d'avoir pris à cœur cette organisation et sa mission; leurs efforts continus sont essentiels au progrès de notre secteur. Il est inestimable pour une organisation comme les EPC de compter sur une équipe stable de leaders dévoués comme la nôtre.

Merci pour votre soutien continu à notre organisation.

Très cordialement,

François Jacques

Président, Éleveurs de poulettes du Canada

PROCÈS-VERBAL DE LA 15^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

PROCÈS-VERBAL DE LA 15^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
DES ÉLEVEURS DE POULETTES DU CANADA
RÉUNION VIRTUELLE PAR ZOOM
17 MARS 2021

1. MOT DE BIENVENUE ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

M. François Jacques, président des Éleveurs de poulettes du Canada (EPC) souhaite la bienvenue aux 36 participants à la quinzième assemblée générale annuelle (AGA), incluant les producteurs et les invités. Le président présente également les principales réalisations des EPC en 2020 et remercie les administrateurs, le personnel et les partenaires des EPC.

Mme Katia Colton-Gagnon montre l'avis de convocation et fait la lecture de l'ordre du jour.

SUR MOTION DÛMENT PROPOSÉE par Mme Marie-Josée Forest et appuyée par Mme Kimberly Kelly, il est résolu à l'unanimité d'approuver l'ordre du jour de la quinzième AGA des EPC.

2. PRÉSENTATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2020 ET DU PERSONNEL

Le président présente le conseil d'administration qui représentait les trois provinces membres des EPC en 2020, soit M. François Jacques (président), Mme Marie-Josée Forest (vice-présidente et trésorière, administratrice représentant le Québec), Mme Kimberly Kelly (secrétaire, administratrice représentant le Nouveau-Brunswick) et M. Alvin Brunsveld (administrateur représentant l'Ontario).

Le président présente le personnel chargé de l'administration des EPC au cours de la dernière année, soit Mme Katia Colton-Gagnon, directrice générale, Mme Djazia Abdoun, adjointe administrative (jusqu'en décembre 2020), et Mme Stéphanie Ménard, adjointe administrative (depuis décembre 2020).

Le président remercie tout le monde pour le travail accompli en 2020.

3. PROCÈS-VERBAL DE LA 14^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Le procès-verbal n'est pas lu mais est résumé par Mme Katia Colton-Gagnon. Aucune correction n'est demandée.

SUR MOTION DÛMENT PROPOSÉE par Mme Kimberly Kelly et appuyée par Mme Marie-Josée Forest, il est résolu à l'unanimité d'approuver le procès-verbal de la quatorzième AGA tenue le 11 juin 2020 par visioconférence.

4. RAPPORT D'ACTIVITÉS 2020

Réunions du conseil d'administration

Le conseil d'administration a tenu sept (7) réunions en 2020, toutes par visioconférence (10 janvier, 24 février, 4 mai, 11 juin, 6 juillet, 1^{er} septembre et 12 novembre).

Représentations

Des représentants des EPC ont siégé sur les comités suivants pour représenter l'intérêt des éleveurs de poulettes :

- Producteurs d'œufs du Canada
 - Équipe du projet de remaniement du Programme de soins aux animaux
 - Comité de gestion de la production
 - Équipe d'examen de l'HACCP

- Alliance réciproque de l'industrie des œufs de consommation du Canada (ARIOCC)
 - Conseil d'administration
- Codes nationaux
 - *Code de pratiques pour le soin et la manipulation des poulettes et pondeuses*
 - *Code de pratiques recommandées pour le soin et la manipulation des animaux de ferme - Transport*

Plan stratégique 2019-2023, suivi des priorités identifiées pour 2020

- Offrir la présentation sur les EPC à tous les offices provinciaux d'œufs et de poulettes.
 - De septembre 2019 à février 2020, les EPC ont donné une présentation en personne à tous les offices provinciaux d'œufs.
- Mettre à jour et finaliser le Guide de soins pour les poulettes avec les nouvelles exigences du Code de pratique.
 - Une version mise à jour et conforme au Code de pratiques pour le soin et la manipulation des poulettes et pondeuses est maintenant disponible dans les deux langues officielles sur le site Web des EPC.
- Tenir une réunion entre les comités exécutifs des EPC et des Producteurs d'œufs du Canada (POC).
 - Une réunion a eu lieu en février 2020.
 - Les EPC ont mentionné leur intérêt à participer à l'enquête sur les coûts de production pour la production de poulettes en révisant le questionnaire et en partageant le coût de l'étude.
 - Les EPC ont mentionné les avantages qu'un de leurs membres siège sur les comités des POC.
 - Les EPC ont participé au processus de sélection des projets de recherche portant sur les poulettes.
 - Des réunions et des discussions avec les POC ont lieu sur une base continue.
- Tenir un atelier sur le Programme de soins aux animaux pour les poulettes.
 - L'atelier a eu lieu en décembre 2020.
 - Tous les offices provinciaux d'œufs ainsi que les POC ont participé à l'atelier.
 - Un portrait de l'industrie des poulettes a été présenté (un questionnaire a été rempli par 7 provinces).
 - Les offices d'œufs ont eu l'occasion de partager de l'information concernant les défis auxquels font face les éleveurs de poulettes et de présenter leur vision concernant la mise en œuvre du Code de pratiques.
 - Le Dr Mike Petrik a offert une conférence sur les défis de l'élevage de poulettes sans cage.
- Lancer le site Web des EPC.
 - Le site Web a été lancé et est un outil utile pour les éleveurs de poulettes et les offices provinciaux d'œufs.
 - <http://epc-pgc.ca>
- Mener un projet pilote sur la mise en œuvre du Programme de soins aux animaux pour les poulettes.
 - Reporté à 2021.
- Offrir un modèle de contrat légal.
 - Reporté à 2021.
- Participer à la prochaine enquête sur les coûts de production des POC.
 - Reporté à 2021.

Communication

- Trois (3) infolettres ont été envoyées à tous les offices provinciaux d'œufs ainsi qu'aux partenaires industriels (avril, août et novembre).

5. ÉTATS FINANCIERS 2020

Mme Katia Colton-Gagnon informe les participants que les états financiers 2020 n'ont pas été audités et lit l'avis aux lecteurs préparé par l'auditeur indépendant. Les états financiers 2020 ont été adoptés par le Conseil d'administration, le 9 mars 2021.

Au 31 décembre 2020, les revenus totaux étaient de 128 688 \$ et les dépenses totales de 106 341 \$, pour un excédent des revenus sur les dépenses de 22 347 \$. L'actif net à la fin de l'année était de 455 671 \$. Mme Colton-Gagnon mentionne que le taux de contribution était de 0,0075 \$ par poudeuse en 2020 et que la contribution des trois provinces membres totalisait 125 360,07 \$.

SUR MOTION DÛMENT PROPOSÉE par Mme Kimberly Kelly et appuyée par M. Alvin Brunsveld, il est résolu à l'unanimité d'approuver le rapport financier 2020.

6. ANNÉE FINANCIÈRE 2021

SUR MOTION DÛMENT PROPOSÉE par Mme Marie-Josée Forest et appuyée par Mme Kimberly Kelly, il est résolu à l'unanimité de nommer Raymond Chabot Grant Thornton comptable public pour 2021.

Mme Katia Colton-Gagnon présente le budget 2021. Les revenus attendus ont été calculés en supposant que les trois mêmes provinces qui étaient membres en 2020 le seraient à nouveau en 2021. En considérant un taux de contribution de 0,0075 \$ par poudeuse, les revenus attendus pour 2021 sont de 122 104 \$. Concernant les dépenses prévues en 2021, des estimations prudentes ont conduit à un total de 138 350 \$, pour un déficit prévu de 16 246 \$.

SUR MOTION DÛMENT PROPOSÉE par Mme Kimberly Kelly et appuyée par M. Alvin Brunsveld, il est résolu à l'unanimité d'approuver le budget 2021.

Mme Colton-Gagnon explique que le budget 2021 prévoit des dépenses de 10 000 \$ en frais juridiques pour embaucher un avocat afin d'assister les EPC dans la modification de ses règlements internes.

7. NOS PRIORITÉS ET PLAN D'ACTION 2021

Méthodes et procédures d'audit normalisées pour les poulaillers de poulettes

- La plupart des exigences du Code de pratiques sont en vigueur depuis 2017.
- Dès janvier 2022, d'autres exigences pouvant nécessiter des investissements importants de la part des éleveurs (ex. : espace minimum alloué aux poulettes de 8 semaines et plus logées en cage) seront effectives.
- Les administrateurs des EPC contribueront à la conception et au développement de méthodes et de procédures d'audit normalisées pour les poulaillers de poulettes, en collaboration avec les membres du comité de gestion de la production des POC.

Le président souligne l'opportunité pour la chaîne de valeur canadienne des œufs d'élaborer des programmes de soins aux animaux autant pour la phase poulettes que la phase poudeuses de la production d'œufs, et invite toutes les provinces à se joindre à cet effort.

Projet pilote sur la mise en œuvre du Programme de soins aux animaux pour les poulettes

- Une fois que les exigences du Code de pratique auront été intégrées dans le Programme de soins aux animaux pour les poulettes et que les critères et méthodes d'audit auront été choisis, un programme de communication et de formation ainsi que des outils de suivi des meilleures pratiques parmi les éleveurs de poulettes à travers le pays seront développés.
- Les EPC présenteront une demande de financement au programme Agri-assurance pour exécuter ce projet pilote.

Modèle de contrat juridique

- Fournir un modèle de contrat légal pour faciliter les affaires entre les producteurs de poulettes et les producteurs d'œufs en cas de maladies ou de pertes.

Enquête des POC sur les coûts de production

- Collaborer et partager les coûts avec les POC pour mettre à jour le questionnaire et finaliser un protocole de collecte de données pour l'élevage de poulettes lors de la prochaine enquête qui sera menée au printemps 2021.
- Le président signale les éléments de coût qui suscitent des inquiétudes, notamment les coûts de chauffage de l'étable.

Communication

- Fournir des renseignements de pointe aux offices provinciaux d'œufs et aux éleveurs de poulettes au sujet de l'élevage de poulettes au moyen de notre infolettre et de notre site Web.

Le Président rappelle aux participants les avantages de devenir membre de EPC.

8. DIVERS

Aucun autre sujet n'est amené par les participants.

9. MOT DE CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Le président remercie les participants et invite à nouveau les provinces à devenir membres des EPC.

<p>SUR MOTION DÛMENT PROPOSÉE par Mme Marie-Josée Forest et appuyée par M. Alvin Brunsveld, il est résolu à l'unanimité de clore la quinzième AGA des EPC.</p>

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2021

Réunions du conseil d'administration

En 2020, le conseil d'administration des EPC a tenu cinq réunions (quatre téléconférences et une en personne) pour faire le suivi des activités et guider le travail en cours.

Personnel

Le personnel des EPC comprend un directeur général et un adjoint administratif. Mme Katia Colton-Gagnon est directrice générale. Étant en congé de maternité depuis avril 2021, elle a été remplacée par M. Paul Racette Dorion (directeur général par intérim d'avril à mai 2021) et M. Renaud Sanscartier (directeur général par intérim depuis juin 2021).

Mme Stéphanie Ménard est adjointe administrative et est également en congé de maternité depuis avril 2021. Mme Maude Lacombe est adjointe administrative depuis mai 2021.

Tout le personnel de PGC est à l'emploi de la Direction de la recherche et des politiques agricoles de l'Union des producteurs agricoles.

Représentations

Les Producteurs d'œufs du Canada (POC)

En 2021, le président des EPC a assisté à diverses réunions pour discuter des problèmes auxquels notre secteur est confronté avec les administrateurs des POC, y compris trois réunions avec l'Équipe du projet de remaniement du Programme de soins aux animaux, où la mise en œuvre de la partie poulettes du Code de pratiques pour le soin et la manipulation des poulettes et des poules pondeuses sont abordées. Nos deux organisations continuent de travailler au développement de méthodes d'audit qui reflètent les nouvelles exigences relatives aux poulettes de ce code. Le président des EPC a également participé à cinq réunions avec le Comité de gestion de la production des POC.

Un directeur de PGC est également membre de l'équipe d'examen HACCP des POC.

Conseil d'administration de l'Alliance réciproque de l'industrie canadienne des œufs (ACEIRA)

En 2021, le président des EPC a assisté à des téléconférences pour présenter les points de vue des éleveurs de poulettes.

Communications

Parties prenantes

Une infolettre a été envoyée aux membres et partenaires en avril 2021.

Dans le cadre de leur stratégie visant à communiquer plus largement sur leur mission, les EPC ont été présentés dans l'édition *Who's who* du magazine *Canadian Poultry*.

Organismes gouvernementaux

À la suite du dévoilement du Programme d'investissement à la ferme pour la volaille et les œufs (PEOFIP), les EPC se sont alliés à six offices provinciaux des œufs pour demander à la ministre fédérale de l'Agriculture que les éleveurs de poulettes soient dûment pris en compte dans toute discussion entourant la création de futurs programmes d'indemnisation pour l'industrie des œufs. À la suite de cette communication, une rencontre avec le conseiller principal en politiques de la ministre a eu lieu en décembre 2021, afin d'expliquer la position des EPC concernant les programmes de compensation pour l'industrie des œufs et de fournir des informations sur les activités et les besoins des EPC.

Gouvernance

En 2021, les statuts des EPC ont été ajustés pour modifier le quorum des assemblées des membres et des réunions du conseil d'administration.

Projets principaux

Programme de soins aux animaux pour les poulettes

Dans le prolongement de l'atelier de décembre 2020 sur le programme de soins aux animaux pour les poulettes, organisé par les EPC, une réunion conjointe a eu lieu en avril entre le conseil d'administration des EPC et le comité de gestion de la production des POC. Un protocole de mesure des installations de poulettes a été élaboré à la suite de cette rencontre, comme première étape vers l'élaboration d'une méthode d'audit des installations de poulettes.

STRUCTURE DE GOUVERNANCE POUR L'EXERCICE 2021

Conseil d'administration

- Président : François Jacques
- Vice-présidente et trésorière, représentante de la province du Québec : Marie-Josée Forest
- Secrétaire, représentante de la province du Nouveau-Brunswick : Kimberly Kelly
- Administrateur, représentant de la province de l'Ontario : Alvin Brunsveld

Comités 2021

La plupart des sujets sont administrés par l'ensemble du conseil d'administration. Trois comités spécifiques sont chargés de certaines responsabilités.

1. Comité exécutif

Le comité exécutif agit comme un comité préparatoire du conseil d'administration et il est chargé des décisions préalables concernant le plan stratégique et le budget annuel.

- Président : François Jacques
- Vice-présidente et trésorière : Marie-Josée Forest
- Secrétaire : Kimberly Kelly
- Administrateur : Alvin Brunsveld

2. Comité des finances et d'audit

Le comité des finances et d'audit prépare le budget annuel et fait état au conseil d'administration de toute question financière.

- Présidente : Marie-Josée Forest
- Membres : conseil d'administration

3. Comité des communications

Le comité des communications est chargé des communications internes et externes des EPC.

- Présidente : Marie-Josée Forest
- Membres : conseil d'administration

MISE EN ŒUVRE DU PLAN STRATÉGIQUE 2019-2023

La planification au sein des EPC est un travail d'équipe des membres du conseil d'administration, du comité exécutif et du personnel. L'année 2021 a été la troisième année de la mise en œuvre du plan stratégique quinquennal des EPC.

Les EPC ont défini les priorités suivantes pour 2021 :

- travailler en collaboration avec les POC pour achever la conception et l'élaboration d'une mise en œuvre nationale normalisée du code de pratique;
- présenter une demande de financement pour réaliser un projet pilote pour aider les éleveurs de poulettes à mettre en œuvre le Programme de soins aux animaux pour les poulettes, en collaboration avec les POC;
- fournir un modèle de contrat pour fixer les paramètres de vente entre un éleveur de poulettes et un producteur d'œufs ;
- participer à la prochaine étude sur les coûts de production ; et
- réviser et mettre à jour les statuts des EPC.

Ces priorités sont incluses dans les éléments clés définis qui permettront aux EPC d'être fidèles à leur mission et leur vision, comme suit :

1. Opérations
2. Communications
3. Gouvernance
4. Gestion et administration

ÉLABORATION DES RÉSULTATS CLÉS

RÉSULTAT CLÉ 1 : OPÉRATIONS

OBJECTIF

Être reconnu comme une organisation nationale engagée dans la supervision de toutes les activités liées à la production de poulettes.

BUTS

Collaborer avec les acteurs provinciaux menant à la reconnaissance des EPC comme un représentant national des éleveurs de poulettes.

AVANCEMENT : En 2021, trois offices provinciaux étaient membres des EPC.

Diriger le développement et la mise en œuvre de tous les aspects du Code de pratiques et la Politique pour le soin des poulettes.

AVANCEMENT : Les EPC ont poursuivi leur collaboration avec les POC pour achever la conception et le développement d'une mise en œuvre nationale normalisée du code de pratique, grâce à la participation du président des EPC aux réunions du comité de gestion de la production des POC et à une réunion conjointe entre le conseil d'administration des EPC PGC et le comité de gestion de la production des POC en avril. Un protocole de mesure des installations de poulettes a été élaboré à la suite de cette réunion.

Les progrès ont toutefois été insuffisants pour aller de l'avant avec un projet pilote sur la mise en œuvre du Programme de soins aux animaux pour les poulettes. Pour cette raison, aucune demande de financement n'a été faite en 2021.

Être impliqués dans le sondage national et la mise à jour sur le coût de production (CdP) pour la portion « élevage des poulettes ».

AVANCEMENT : Aucun progrès.

S'assurer qu'un représentant des EPC est un membre permanent du comité de gestion de la production et de l'équipe du projet de remaniement du Programme de soins aux animaux des POC.

AVANCEMENT : En 2021, les EPC n'avaient pas de représentant permanent au sein du comité de gestion de la production des POC et de l'équipe du projet de redéveloppement du programme de soins aux animaux, mais le président des EPC était membre de ces comités en tant que représentant des éleveurs de poulettes.

RÉSULTAT CLÉ 2 : COMMUNICATIONS ET ENGAGEMENT

OBJECTIF

Assurer une communication efficace entre les EPC et les éleveurs/intervenants par tous les moyens et les canaux disponibles.

BUTS

Renforcer le partenariat entre les EPC et les POC afin de gérer les questions d'intérêt commun et de mutualiser les ressources.

AVANCEMENT : Des réunions et des discussions avec les POC ont lieu de façon continue, en particulier avec le comité de gestion de la production des POC et l'équipe du projet de réaménagement du programme de soins aux animaux.

Entretenir des relations avec les agences et les ministères fédéraux et provinciaux concernés afin de fournir des informations sur les activités des EPC.

AVANCEMENT : Une réunion avec le conseiller principal en politiques de la ministre fédérale de l'Agriculture a eu lieu en décembre 2021 pour expliquer la position des EPC concernant les programmes de compensation pour l'industrie des œufs et pour fournir des informations sur les activités et les besoins des EPC.

Établir les moyens d'informer en continu les parties prenantes des EPC.

AVANCEMENT : Les administrateurs ont rendu compte des activités des EPC à leur conseil provincial. Une infolettre (avril) a été envoyée à toutes les organisations provinciales et aux partenaires industriels des EPC. Les EPC ont également été présentés dans l'édition *Who's who* de *Canadian Poultry*, afin de rejoindre un plus grand nombre d'intervenants.

Continuer de fournir des mises à jour aux éleveurs provinciaux de poulettes, aux intervenants et aux assemblées générales annuelles.

AVANCEMENT : Les administrateurs font part des nouvelles sur les changements dans l'élevage de poulettes dans leur province respective lors de réunions régulières.

Développer le site Internet des EPC.

AVANCEMENT : Les EPC ont lancé leur site Internet bilingue en 2020, et celui-ci est entretenu sur une base régulière.

Assister à des conférences et à des réunions nationales et internationales pertinentes aux enjeux des éleveurs de poulettes au Canada.

AVANCEMENT : Les administrateurs ont assisté aux réunions des membres des offices provinciaux des œufs. En raison de la pandémie de COVID-19, la plupart des conférences nationales ont été annulées en 2021.

RÉSULTAT CLÉ 3 : GOUVERNANCE

OBJECTIF

Établir une structure de gouvernance officielle qui garantit que les EPC peuvent agir en tant qu'organisation nationale indépendante et autonome représentant les éleveurs canadiens de poulettes.

BUTS

Réaliser une revue annuelle des règlements des EPC afin de refléter les changements apportés en raison d'enjeux émergents :

AVANCEMENT : Les règlements généraux des EPC ont été ajustés pour modifier le quorum aux assemblées des membres et aux réunions du conseil d'administration.

S'engager auprès des provinces qui ne sont pas membres afin de déterminer comment assurer la représentation des éleveurs de poulettes dans ces provinces pour que leur point de vue soit représenté dans tous les aspects de la production de poulettes.

AVANCEMENT : Aucun progrès. En particulier, l'élaboration d'un modèle de contrat entre un éleveur de poulettes et un producteur d'œufs a été mise en attente étant donné qu'une province membre a déjà un modèle et qu'un autre membre en développe un autre. Cette priorité sera réévaluée.

RÉSULTAT CLÉ 4 : GESTION ET ADMINISTRATION

OBJECTIF

Offrir de manière efficace des programmes aux éleveurs de poulettes et aux membres en mettant en place des processus de gestion pertinents en fonction des ressources disponibles et du travail à effectuer.

Améliorer les processus de gestion et d'administration des EPC.

AVANCEMENT : La gestion et l'administration des EPC sont actuellement assurées par la Direction de la recherche et des politiques agricoles de l'Union des producteurs agricoles.

Continuer à améliorer la capacité bilingue des EPC.

AVANCEMENT : Tous les documents sont actuellement publiés dans les deux langues officielles.

Mettre en œuvre le processus annuel d'évaluation du personnel.

AVANCEMENT : L'évaluation du personnel est réalisée sur une base annuelle.

Améliorer continuellement les processus de gestion financière des EPC et les possibilités de financement et les subventions.

AVANCEMENT : Des rapports financiers mensuels sont envoyés aux membres du conseil d'administration. Sur une base régulière.

PLAN STRATÉGIQUE 2019-2023 (SOMMAIRE EXÉCUTIF)

BUSINESS PLAN | 2019-2023

Éleveurs de poulettes du Canada  **Pullet Growers of Canada**

The Pullet Growers of Canada (PGC) is the national voice for the 554 pullet growers in Canada.

Our mission
We defend the interests of Canadian pullet growers, working to ensure their success as critical partners in the Canadian egg industry.

Our **core values** enable us to be a source of support and expertise for all problems and processes related to pullet production.



Our immediate priorities

- Obtaining a long-term funding arrangement with members that ensures consistent and reliable funding for programs to be implemented
- Completing the design and development of a standardized national implementation of the Code of Practice for Pullets
- Exploring any and all opportunities of being involved in the setting of fair pricing for pullets in a consistent way across Canada (based on pullet cost of production)
- Achieving a formal agreement with provincial boards that ensures the PGC has opportunities to communicate with all pullet growers

Our Workplan involves

Operations	Communications	Management and administration	Governance
To be recognized as a national organization engaged in the oversight of all activities related to pullet production	To ensure effective communication between PGC, growers and stakeholders using all available means and channels	To deliver programs efficiently to pullet growers and members by having relevant management processes	To establish a governance structure that ensures the PGC can act as the national voice of Canadian pullet growers

Les éleveurs de poulettes du Canada

**Informations financières
au 31 décembre 2021**

Rapport de compilation	2
Informations financières	
Résultats	3
Évolution de l'actif net	4
Situation financière	5
Notes complémentaires	6

Rapport de mission de compilation

Raymond Chabot
Grant Thornton S.E.M.C.R.L.
Bureau 2100
4805, boulevard Lapinière
Brossard (Québec)
J4Z 0G2

T 450 445-8228

Aux administrateurs de
Les éleveurs de poulettes du Canada

Nous avons compilé, à partir des informations fournies par la direction, l'état de la situation financière de l'organisme Les éleveurs de poulette du Canada au 31 décembre 2021, l'état des résultats et actif net pour l'exercice terminé à cette date ainsi que la note 2, qui décrit la méthode de comptabilité appliquée à la préparation des informations financières compilées (ci-après « les informations financières »).

La responsabilité des informations financières ci-jointes, y compris de l'exactitude et de l'exhaustivité des informations sous-jacentes ayant servi à leur compilation, et de la sélection de la méthode de comptabilité incombe à la direction.

Nous avons réalisé la mission conformément à la Norme canadienne de services connexes (NCSC) 4200, Missions de compilation, qui exige que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes. Notre responsabilité consiste à assister la direction dans la préparation des informations financières.

Nous n'avons pas réalisé une mission d'audit ou d'examen et n'étions pas tenus de mettre en œuvre des procédures pour vérifier l'exactitude et l'exhaustivité des informations fournies par la direction. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit ni une conclusion de mission d'examen, ni ne fournissons une quelconque forme d'assurance à l'égard des informations financières.

Le lecteur doit garder à l'esprit que les informations financières risquent de ne pas convenir à ses besoins.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.*¹

Brossard
Le 7 mars 2022

¹ CPA, CA permis de CPA n° 105474

Les éleveurs de poulettes du Canada

Résultats

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
Produits		
Contributions des provinces	119 605	125 360
Revenus d'intérêts	2 301	3 328
	<u>121 906</u>	<u>128 688</u>
Charges		
Assurances	1 251	1 251
Frais de bureau	285	467
Frais de déplacements	5 969	32 562
Publicité	1 705	
Site Web – création	576	15 345
Services professionnels	28 105	56 716
	<u>37 891</u>	<u>106 341</u>
Excédent des produits par rapport aux charges	<u>84 015</u>	<u>22 347</u>

Les éleveurs de poulettes du Canada**Évolution de l'actif net**

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
Actif net au début	455 671	433 324
Excédent des produits par rapport aux charges	84 015	22 347
Actif net à la fin	<u>539 686</u>	<u>455 671</u>

Les éleveurs de poulettes du Canada

Situation financière

au 31 décembre 2021

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
ACTIF		
Court terme		
Encaisse	555 663	472 471
Intérêts à recevoir		51
	<u>555 663</u>	<u>472 522</u>
PASSIF		
Court terme		
Charges à payer (note 3)	15 977	16 851
ACTIF NET		
Non affecté	<u>539 686</u>	<u>455 671</u>
	<u>555 663</u>	<u>472 522</u>

Pour le conseil,

Administrateur

Administrateur

Les éleveurs de poulettes du Canada

Notes complémentaires

au 31 décembre 2021

1 - STATUTS

L'organisme est constitué en vertu de la Loi canadienne sur les organismes à but non lucratif. Il est un organisme à but non lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

2 - MÉTHODE DE COMPTABILITÉ

La méthode de comptabilité appliquée dans l'établissement des informations financières se fonde sur le coût historique, compte tenu des opérations de trésorerie, ainsi que des éléments reflétés dans les informations financières, en tenant compte des particularités suivantes :

- Les produits de contributions sont comptabilisés au moment où ils sont facturés.

3 - CHARGES À PAYER

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
Comptes fournisseur	4 186	8 403
Taxes de ventes à payer	11 791	8 448
	<u>15 977</u>	<u>16 851</u>

DÉTAILS FINANCIERS

Revenus	2021	2020	2019
Contributions des provinces	119 605 \$	125 360 \$	208 889 \$
Revenus d'intérêts	2 301 \$	3 328 \$	8 282 \$
	121 906 \$	128 688 \$	217 171 \$
Charges			
Services professionnelles	28 105 \$	56 716 \$	57 619 \$
Plan stratégique 2019-2023	- \$	- \$	- \$
Réunions et déplacements	5 969 \$	32 562 \$	66 709 \$
Assurances des administrateurs	1 251 \$	1 251 \$	1 209 \$
Étude sur le coût d'élevage	- \$	- \$	6 870 \$
Publicités	1 705 \$	- \$	- \$
Site web	576 \$	15 345 \$	- \$
Frais de bureau et autres frais d'administration	285 \$	467 \$	993 \$
	37 891 \$	106 341 \$	133 400 \$
Déatils des services professionnels			
MNP LLP	- \$	- \$	6 870 \$
Comptabilité	2 635 \$	4 570 \$	3 992 \$
Direction générale et adjointe	22 111 \$	41 617 \$	42 035 \$
Raymond Chabot Grant Thornton	2 650 \$	2 859 \$	2 500 \$
Forest Lavoie Conseil	- \$	- \$	- \$
Jeffrey Clarke	- \$	- \$	- \$
Frais légaux - BHLF	647 \$	3 920 \$	- \$
Mike Petrick	- \$	- \$	- \$
Traduction	- \$	- \$	2 222 \$
Petrik Veterinary Consultant inc.	- \$	1 500 \$	- \$
Serecon inc.	- \$	2 250 \$	- \$
Infographie	62 \$	- \$	- \$
Total	28 105 \$	56 716 \$	57 619 \$

REVENUS PROVENANT DES PROVINCES POUR 2021

Province	Pondeuses	Contribution	Non membre
C.-B.	3 334 805	-	25 011,04 \$
AB	2 803 789	-	21 028,42 \$
SK	1 249 180	-	9 368,85 \$
MB	2 621 997	-	19 664,98 \$
ON	9 812 921	73 596,91 \$	-
QC	5 596 473	41 973,55 \$	-
NB	537 828	4 033,71 \$	-
N.-É.	887 860	-	6 658,95 \$
Î.-P.-É.	148 518	-	1 113,89 \$
T.N.-L.	410 859	-	3 081,44 \$
T.N.-O.	134 592	-	1 009,44 \$
Total 2021	27 538 822	119 604,17 \$	86 937,00 \$

* La contribution des provinces est calculée en fonction des allocations provinciales, excluant les œufs destinés à la transformation.

En 2021, le taux de contribution est de 0,0075 \$ par pondeuse et les contributions totales demandées aux provinces membres s'élèvent à **119 604,17 \$**.

BUDGET 2022

Revenus projetés	2022 Budget	2021 Résultats
Contributions provinciales* (0,0075\$ par poudeuse)	\$120 000	\$119 605
Revenus d'intérêts	\$2 500	\$2 301
TOTAL DES REVENUS	122 500 \$	121 906 \$
Dépenses projetées	2022 Budget	2021 Résultats
Salaires et avantages sociaux	60 000 \$	22 111 \$
Réunions et déplacements	40 000 \$	5 969 \$
Comptabilité	7 000 \$	5 285 \$
Traduction	3 000 \$	0 \$
Assurance des administrateurs	1 251 \$	1 251 \$
Frais de bureau et autres frais d'administration	1 200 \$	285 \$
Frais légaux	0 \$	647 \$
Étude sur le coût d'élevage	100 000 \$	0 \$
Atelier	0 \$	0 \$
Site Web	1 600 \$	576 \$
Publicité	2 000 \$	1 767 \$
TOTAL DES DÉPENSES	216 051 \$	37 891 \$
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES	-93 551 \$	84 015 \$

* En assumant que trois provinces seront membres des EPC en 2022.

